

# **École Maternelle La Fontaine**

## **Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2010**

### En présence :

des enseignantes de l'école : Mmes Deroux, Badin, Jegen, Maïenfisch,  
de l'Atsem : Melle Gilles et Da Silva,  
de la représentante de la Municipalité, adjointe aux affaires scolaires : Mme Alzon,  
des représentants des parents d'élèves : Mmes Glémarec, Bourgeois-Joëts, Msaddak, Yeremiyew et M. Roy.

### Etaient Absentes et excusées :

Mme Guillois : enseignante  
Mme Montaux : Inspectrice de l'Education Nationale  
Mme Nowicki : DDEN

### **1. Point sur le règlement intérieur**

Le conseil valide le règlement intérieur de l'année précédente sans changement. Il vous a été donné en début d'année, mais si vous souhaitez le relire, il suffit d'en demander un exemplaire.

### **2. Les effectifs**

Compte tenu de nouvelles livraisons de logements sur Wissous, des arrivées sont encore prévues. La Mairie souhaite que les fratries restent groupées, donc en fonction des âges des enfants ils seront dirigés vers l'école La Fontaine ou vers l'école Baloche.

Grâce aux chiffres des années précédentes en régulière augmentation, la Mairie a pu faire des projections pour l'année prochaine. Suite aux résultats, elle demande dès maintenant, auprès de l'inspection, des ouvertures de classes pour septembre prochain.

Cette prévision d'augmentation entraîne la nécessité d'une réflexion quant aux locaux qui accueilleront les enfants. Le projet de rénovation et d'agrandissement des écoles est en cours mais il faudra répondre provisoirement aux besoins de nouvelles salles de classes, de nouvelles salles de sieste et de place à la cantine.

Pour la maternelle La Fontaine, bien que le problème soit traité de manière globale pour les 2 écoles La Fontaine, il est proposé plusieurs solutions :

- la Mairie propose entre autre, que la salle de jeux soit transformée en classe avec un rajout d'un ou plusieurs bâtiments temporaires type Algeco dans la petite cour du chemin de la vallée.
- Les enseignants aimeraient garder leur salle de jeux en l'état car elle y accueille les fêtes communes, les spectacles les répétitions de chorale, la projection de diapositives...(150 enfants en même temps). Quant à la proposition de bâtiments temporaires dans la petite cour, cela apporterait beaucoup d'ombre dans la classe de Mme Badin, classe qui au nord bénéficie de très peu de soleil le matin. En revanche les enseignantes réitèrent leur demande afin de la classe du bas avec dortoir et sanitaires attenants avec cette petite cour où les enfants peuvent faire des jeux d'eau (seul point d'ombre en été).

### **3. Les travaux**

Merci au CTM pour leurs diverses interventions qui ont permis la réparation et l'entretien des locaux. (Les rideaux et les vitres ont été nettoyés. Le garage a été nettoyé. Les porte-manteaux ont été consolidés)

Il reste encore à fournir un abri vélo pour les vélos de l'école utilisés en séance de motricité.

Il est fait demande de rabaisser et de rajouter des porte-manteaux pour les classes du haut.

Les enseignantes demandent que soient mis des patins aux pieds des chaises des classes de l'élémentaire qui ne seraient pas encore équipées afin de minimiser le bruit surtout lors des siestes des enfants couchant en-dessous.

#### 4. Restauration scolaire

Ce début d'année a été marqué par une nouvelle organisation des repas à la cantine prenant en compte l'augmentation du nombre d'enfants. L'organisation mise en place au début a subi quelques ratés et des enfants ont pu ne pas avoir le temps de prendre leur repas complètement.

Cette information a été très vite remontée par les animateurs et les parents. Tous les intervenants se sont réunis pour revoir cette organisation défailante et il semblerait que les choses se soient arrangées. En outre, de nouveaux animateurs ont été embauchés.

Comme cela a lieu tous les deux mois, une nouvelle commission cantine a été réunie le 16 novembre dernier. Y participent la Mairie, le responsable de la cantine, la responsable de l'équipe d'animateurs et des parents d'élèves des écoles de Wissous. Un compte rendu sera publié sur le site [www.fcpewissous.info](http://www.fcpewissous.info) ou pourra vous être remis sur simple demande à l'un des élus des parents d'élèves.

#### 5. Pont de l'Ascension

L'Éducation Nationale propose que le **vendredi 3 juin** l'école soit fermée suite à la journée fériée du jeudi 2 juin. Cette journée devant tout de même être rattrapée.

Afin que les enfants ne travaillent pas plus de 4 jours dans la semaine, Mme Montaux a proposé de remplacer ce vendredi chômé par le **mercredi 27 avril** puisque le lundi 25 avril de Pâques est férié.

Le conseil d'école a accepté cette proposition, et est en attente de la confirmation de l'inspection.

#### 6. Le dossier diagnostic

Un diagnostic énergétique de l'école a été effectué récemment. Compte tenu du nombre de pages, il ne peut pas être affiché, mais il est consultable sur simple demande auprès de Chantal Deroux.

#### 7. Questions diverses

Intervenants : des enseignantes ont demandé des interventions en musique et arts plastiques auprès de la Mairie. Les projets envoyés à l'inspection sont en attente de décision. Il y a déjà un intervenant agréé Éducation Nationale sur Wissous et régulièrement employé par la Mairie de Wissous, encore faut-il qu'il ait des disponibilités.

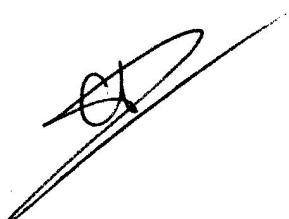
Information des parents : les associations de parents d'élèves demandent que soit posé un panneau d'information qui leur soit réservé devant le centre de loisirs afin que les parents qui vont chercher leurs enfants au centre aient les mêmes informations que ceux qui vont régulièrement à l'école.

Fête de l'école : Cette année est prévue une fête sur le thème du Moyen âge. Pour que ce projet se réalise, les enseignantes auront besoin de volontaires. Elles organiseront donc, à l'intention des bonnes volontés, une réunion d'information en janvier.

Pour les grèves : les enseignantes ne veulent pas que soit affiché le nombre de grévistes par école. Un mot neutre de la Mairie du genre « en raison d'un mouvement de grève, le SMA sera ou ne sera pas assuré... » serait préférable.

Mme Deroux informe les membres du CE qu'une consultation sur les rythmes scolaires aura lieu et qu'à l'échelon départemental, M L'inspecteur d'Académie organisera une conférence le 1er décembre 2010 de 9h à 13h dans un lieu qui reste à préciser.

Mme Deroux,  
Directrice



Mme Bourgeois-Joëts  
représentante FCPE

